

# La communauté d'agglomération de l'Albigeois recrute

## UN AGENT DU SECTEUR VOIRIE, MAÇONNERIE DE VOIRIE (F/H)

Devenez Agent du secteur voirie - maçonnerie de voirie (F/H) et contribuez chaque jour à la qualité, à la sécurité et à l'attractivité de notre territoire.

### DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : C
- Filière : **Technique**
- Ouvert aux contractuels de droit public et titulaires

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- 37 heures par semaine du lundi au vendredi
- Modifications des horaires de travail en fonction des impératifs de fonctionnement du service (horaires d'été, interventions exceptionnelles ...)
- Activité physique, port de charges, manutention, station debout
- Travail à l'extérieur tous temps

### PROFIL RECHERCHÉ

#### Qualifications

- Formation idéalement travaux publics/maçonnerie
- Permis B

### AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS
- 11 jours de ARTT
- Compte épargne temps (rémunéré sous conditions)
- Participation à la mutuelle (labellisées Fonction Publique Territoriale) et la prévoyance (si adhésion au contrat collectif de la collectivité)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs (*en fonction de l'âge de l'enfant*)
- Indemnité enfant handicapé

### POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature  
(CV et lettre d'accompagnement)  
**avant le 16 juillet 2026 à**

#### Madame la Présidente

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois  
16, rue de l'Hôtel de Ville - 81000 Albi  
[recrutement@grand-albigeois.fr](mailto:recrutement@grand-albigeois.fr)

### CONTACT

Madame Patricia Jeanselme  
Responsable régie voirie  
Tél. : 05 63 76 05 70



Processus  
de recrutement

Clôture  
de l'offre



Jour 2 :  
accusé réception



À partir du jour 9 :  
réponse aux candidats

**La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.**

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

### DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Au sein du Service Régie Voirie et sous l'autorité du référent revêtements - maçonnerie urbaine, l'agent intégrera l'équipe maçonnerie voirie du secteur.

### MISSIONS - ACTIVITÉS

- Réaliser principalement des travaux d'entretien courant de la voirie et de ses dépendances : maçonnerie Voirie Réseaux Divers (VRD)
- Venir en renfort des autres activités du secteur
- Réaliser ponctuellement des opérations de sécurisation des espaces publics : pose de barrières, de blocs bétons, de K16, ...
- Réaliser des interventions dans le cadre des opérations de viabilité hivernale et autres événements climatiques et/ou catastrophes
- Intervenir exceptionnellement, selon les nécessités, auprès d'autres secteurs du service régie voirie et services de l'agglomération

### RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

#### Savoirs

- Utiliser des outils de base marteau piqueur, niveau, mètre, truelle, pelle à main etc..
- Préparation de mortier/ béton

#### Savoir-faire

- Veiller au respect de la qualité du travail et des délais fixés par la hiérarchie
- Rendre compte à sa hiérarchie : état d'avancement, bilan d'intervention, ...
- Lire et comprendre un plan, faire un petit de plan, effectuer un croquis
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Faire preuve d'initiatives
- Savoir rendre compte

#### Savoir-être

- Être disponible, rigoureux, sérieux, dynamique, à l'écoute
- Respect de la hiérarchie et des consignes
- Qualités relationnelles (travail en équipe)
- Sens des responsabilités et du service public
- Ponctualité
- Discrétion professionnelle

### PROFIL - FORMATION - EXPÉRIENCE

- Formation idéalement travaux publics/maçonnerie
- Permis B

### CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : C
- Filière : Technique

### CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- 37 heures par semaine du lundi au vendredi
- Modifications des horaires de travail en fonction des impératifs de fonctionnement du service (horaires d'été, interventions exceptionnelles ...)
- Activité physique, port de charges, manutention, station debout
- Travail à l'extérieur tous temps